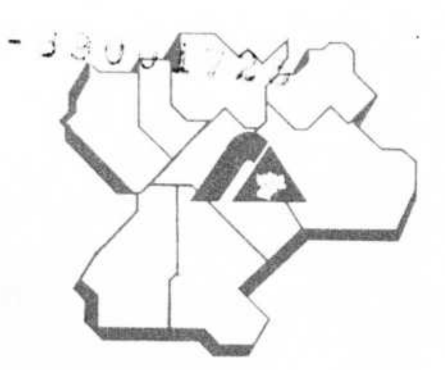
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP-2-6-89...

®

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - Bâtiment B - B.P. 3202 - 69401 LYON Cédex 03 ☎ 78.63.25.65

Grandes Cultures

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F - Régisseur Recettes DRAF Rhône-Alpes Bulletin n° 7- 12 Mai 1989

Colza : plus d'interventions
Céréales : les traitements d'épiaison
Maïs :
- les ravageurs souterrains du maïs
- désherbage de post-levée, par l'AGPM

COLZA : Situation

De nombreuses fleurs sont encore présentes, mais la plupart des parcelles sont au stade G 3 (10 premières siliques à plus de 4 cm) et beaucoup atteignent le stade G 4 (10 premières siliques, bosselées). Pas de contaminations par l'alternaria signalées.

Préconisation

L'intervention contre le Sclérotinia a du déjà être faite, celle contre l'alternaria ne se justifie pas. Donc arrêt de tout traitement sur colza.

CEREALES : Situation

Les orges sont pratiquement toutes arrivées à l'épiaison. Les affections que l'on trouve le plus fréquemment sont l'oïdium et plus localement (Ain, Rhône) : l'helminthosporiose.

La rhynchosporiose ne subsiste que dans certains secteurs de HAUTE-SAVOIE.

Les stades des blés sont très échelonnés : les plus avancés sont dans les secteurs précoces de la Drôme : MONTELIMAR, EST VALENTINOIS où ils atteignent la fin de l'épiaison, parfois même un début de floraison sur Prinqual et Castan semé tôt. Ailleurs c'est le gonflement : début (stade 8) dans les Savoies et situations tardives, fin (St. 10) en zones moyennes à précoces.

La situation phytosanitaire n'est pas alarmante, vu l'absence de rouilles en tous secteur. Cependant dans la Drôme, la Septoriose monte sur feuilles supérieures, ailleurs, elle reste assez discrète pour le moment. L'oïdium est toujours présent, mais alors qu'il semble se stabiliser dans la Drôme, il prend un 2ème départ dans l'Ain (plaine de l'Ain) l'Ardèche (vallée du Rhône) et le Rhône (plaine de Lyon).

Dans la Loire, la Savoie et les principaux secteurs de l'Isère, pas de maladies signalées.

Enfin, dans les parcelles épiées de la Drôme, des invasions de pucerons (Sitobion) ont lieu.

Préconisations

BLE : Un traitement visant la Septoriose est à effectuer dans la Drôme dès réception si cela n'a pas encore été fait. Ailleurs, attendre :

- que le stade mi-épiaison soit atteint (semaine prochaine pour les parcelles les plus avancées).
- que des symptômes de maladies soient présents, principalement la Septoriose, éventuellement la Rouille Brune.

Si à mi-épiaison, peu de symptômes se manifestent; l'application se fera 7 à 15 jours plus tard en présence de maladies en employant un produit de contact.

Dans les secteurs où l'oïdium reste actif, on doit intervenir à mi-épiaison à l'aide d'un produit efficace contre cette affection.

Dans les parcelles envahies par les pucerons, on peut ajouter un insecticide au fongicide (voir dépliant vert), mais il faut s'assurer que le seuil est atteint(1 épi sur 2 contaminé) et qu'il n'y a pas présence d'insectes auxiliaires.

ORGE : Tout traitement est désormais inutile.

MAIS : Implantation

Le texte " Commentaire Variétal " de notre n° 5 du 20/04/89 était rédigé par l'AGPM et l'ITCF

P207

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES · Directeur Gérant : J.C. FAUDRIN · Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

RAVAGEURS SOUTERRAINS DU MAIS

- Taupins : La présence de taupins rend indispensable un traitement du sol. Le choix des produits dépend de leur mode d'action : seul les produits "en plein" à base de lindane ont une rémanence d'action supérieure à 2 mois et permettent de ne plus traiter le sol pour 3 ans, alors que les produits microgranulés "en localisation" ont une rémanence d'action limitée à 2 mois mais ont l'avantage, pour certains, d'avoir une action plus polyvalente, sur mouches et nématodes.

Le tableau ci-après résume la stratégie possible, variable en fonction de la date de semis.

Infestation taupins	Semis précoce	Semis tardif: mai, début juin
Forte : 500 000 taupins/ha	- produits en plein à base de lindane (1500 g/ha) - lindane en plein + microgranulé efficace sur mouches(1)(oscinies et geomyza)	Microgranulés performants et à forte dose, actifs seulement sur taupins ou polyvalents : taupins, oscinies, géomyza
Moyenne	produits en plein à base de lindane ou microgranulés performants et à forte dose	Microgranulés en localisation

(1) La dose de lindane peut être limitée à 1000 g de M.A./ha à condition d'incorporer superficiellement à 4-5 centimètres de profondeur et celle de microgranulés peut être faible.

- Scutigerelles et nématodes : La répartition de ces ravageurs est localisée. Ils nécessitent des traitements particuliers. Scutigerelles : l'ensemble des produits sont efficaces sauf le lindane employé seul. L'action sur scutigerelles des produits à base de lindane + diazinon n'est pas connue : Deucalion et Iulex. Nématodes : Temik M et Dispel sont autorisés à la vente contre nématodes. D'autres produits ont une action intéressante.

- Tipules : . Il est préférable de traiter les larves de tipules en post-levée de la culture, car elles attaquent rarement le maïs. En cas d'attaque constatée, traiter par pulvérisation "en plein" ou par épandage d'appâts avec un produit autorisé contre les noctuelles. Sur tipules, par pulvérisation, le Decis CE est peu efficace, le Lorsban ou le Kregan à 3 L de P.C./ha et le parathion à 400 g de M.A./ha ont une bonne efficacité.

Sinon, traiter les tipules avant le semis, deux cas sont possibles:

- Les détruire au retournement de la prairie par un passage de rotavator pour fractionner la végétation de la prairie ou par une pulvérisation de parathion à 400 g de M.A./ha avant son retournement.

- Intervenir au semis par un traitement en plein avec incorporation. Utiliser du Lorsban et du Kregan à 5 L/ha. Le lindane a également une efficacité appréciable s'il est incorporé superficiellement à 4 à 5 centimètres de profondeur afin de ne pas être trop dilué.

****

LES TRAITEMENTS DE POST LEVEE DU MAIS

par l'AGPM du Sud-Est

1. Traitement principal

En l'absence de traitement effectué avant la levée du maïs on peut utiliser sur une flore de graminées estivales, de Dicotylédones sensibles et de Dicotylédones résistantes :

TRISTAR (Alachlore + Atrazine + Pyridate) 8 kg/ha

- ce produit ne fait pas la renouée résistante
- sa sélectivité reste à confirmer

ou TAZASTOMP C (Pendiméthalin + Atrazine) 4 kg/ha
- ce produit peut être phyto toxique en sols filtrants.

Ces deux herbicides doivent s'utiliser au stade 2 feuilles maximum des graminées.

2. Traitements complémentaires à une application de prélevée .

* cas des dicotylédones résistantes aux triazines

Le choix du produit s'effectue en fonction de l'adventice et de son stade, du stade du maïs. La sélectivité des herbicides est aussi un critère important à prendre en compte.

Flore de dicotylédones résistante aux triazines
Choix du traitement après la levée

Spécialités commerciales	Matières actives	Dose PC/ha	Stade limite du maïs	Mauvaises herbes				Sélectivité
				morelle noire	chénopode blanc	amarantes	renouées annuelles	
HERBOGIL	Dinoterbe	3 l	4 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	-	1 à 3 f.	moyenne à insuffisante
LITAROL M MERIT SABRE TRAMPLIN	bromoxynil phénol	2,4 l	6 f. (1)	1 à 8 f.	1 à 8 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	moyenne
TAQUILAN	bromoxynil phénol + dicamba	2 l	6 f.	1 à 6 f.	1 à 6 f.	1 à 6 f.	1 à 6 f.	moyenne à insuffisante
BASAGRAN (2)	bentazone	3 l	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.	bonne
LADDOK (3)	bentazone + atrazine	4 l	aucun	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 5 f.	1 à 4 f.	bonne
LENTAGRAN PM	pyridate	2 kg	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	-	bonne à moyenne
LENTAGRAN EC	pyridate	2 l	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.		bonne
PYRON	pyridate + clopyralid	1,5 l	aucun	1 à 12 f.	1 à 8 f.	1 à 10 f.	-	manque d'information
BINEX M	pyridate + thiaméturon méthyle	1,5 kg	8 f.	1 à 6 f.	1 à 5 f.	1 à 6 f.	1 à 4 f.	

(1) Pour les variétés tardives, si les conditions climatiques sont favorables, le stade limite du maïs est de 8 feuilles
(2) Ajouter de l'huile (pour la dose, se référer aux doses préconisées par le fabricant)
(3) Ce produit apporte 800 g d'atrazine/ha pour 4 l PC

7208

* Cas des graminées mal contrôlées en prélevée.

→ Traitement en plein, jusqu'à 5 feuilles du Maïs.

- Atrazine + huile (4 l + 5 l) peu efficace sur digitaires.
- Atrazine + LENTAGRAN PM (2l + 2 kg) sur graminées ayant 2 feuilles au maximum
- Atrazine + PYRON (2l + 1,5l)

→ Traitement en dirigé, maïs de 40 à 50 cm.

- produits à base d'Amétryne : GESAPAX ou MAITRINE + huile (2,5l + 5l)
- produits à base de Terbutryne : IGRANE ou ZEPHIR + huile (4l + 5l)

* Cas des Vivaces

- chiendent rampant
  Atrazine + huile (4l + 5l) de la levée à 5 feuilles du Maïs.
- chardon, laiteron, renouées.
  LONTREL SF 100 + huile (1,5l + 3l)
  ou LONTRYX 200 + huile (0,7l+ 3l)
- liserons des haies

→ cas des fortes infestations.

1ère application de BANVEL 4 S 0,6 L/ha ou de STARANE 1 l/ha jusqu'à 6 feuilles du Maïs.

2ème application si nécessaire, en dirigé, avec 2,4 D 800 g de matière active ou BANVEL 4 S 0,4 l/ha ou STARANE 0,75 l/ha.

→ cas des faibles infestations.

On peut réaliser : soit en plein une double application de LADDOK + huile, 3l + 2l à 5 - 6 feuilles du Maïs puis 2l + 2l 15 jours après.

Soit en dirigé, un 2,4 D à 800 g de matière active/ha ou un BANVEL 4 S à 0,6 l/ha ou un STARANE à 1 l/ha.

ATTENTION

BANVEL 4 S, STARANE s'utilisent entre la levée du Maïs et le stade 6 feuilles maximum.

Les températures lors de l'application doivent être supérieures à 10°C et inférieures à 25°C.

- rumex : utiliser BANVEL 4 S ou STARANE avec les mêmes précautions d'emploi que pour la lutte contre les liserons.
- ronces : STARANE est efficace contre les ronces.
  Préférer les interventions en dirigé beaucoup plus sélectives sur le Maïs.

D'une façon générale, l'application d'herbicides en post-levée doit être réalisée sur des cultrues saines, ne souffrant ni de froid, ni de carences, ni d'attaques parasitaires.

Les traitements doivent être réalisés lorsque les conditions climatiques sont favorables :

- amplitude thermique faible
- températures minimales supérieures à 10°C
- températures maximales inférieures à 25°C